



**Natura
2000
Embouchure
de l'Argens**

**Estérel
côte d'azur**
AGGLOMÉRATION

UNE CONTINUITÉ TERRE-MER REMARQUABLE
OFFRANT DES PAYSAGES SAISSANTS...

› Estérel Côte d'Azur Agglomération

Créée en 2013, Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble plus de 115 000 habitants au sein de 5 communes : Les Adrets-de-l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Parmi les multiples compétences assurées par la communauté d'agglomération figure, notamment, la préservation des espaces naturels dont les sites du Conservatoire du littoral et les sites Natura 2000.

› Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau Européen de sites naturels désignés pour leur rareté ou leur fragilité. Né de l'engagement de l'Union Européenne lors du « Sommet de la Terre » de Rio de Janeiro en 1992, ce réseau vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, c'est-à-dire à fort enjeu de conservation au niveau européen.

Natura 2000 associe cette protection au développement durable des territoires suivant leurs spécificités économiques, sociales, culturelles et environnementales, mobilisant l'ensemble des acteurs. Natura 2000 c'est :



26 935
sites
européens



18,5 %
de la surface
du territoire
européen



1 756
sites
en France



31
sites
dans le Var

Le site de l'embouchure de l'Argens c'est :



187 ha
marins



1 193 ha
terrestres


*La lagune avec sa végétation de saladelles
et de salicornes*



➤ Périmètre du site



 Périmètre du Site
Natura 2000
Embouchure de l'Argens

 Fleuve Argens
et sa ripisylve

 Plaine agricole

 Plages
et dunes de sable

 Espaces Naturels
secteurs Villepey
& Base nature

 Milieu marin

➤ Le littoral sableux, un milieu naturel riche mais fragile

Les ouvrages en bois, les ganivelles, présents sur l'ensemble du littoral de la zone natura 2000, permettent la fixation et la rétention du sable en haut de la plage. Les éléments fins balayés par le vent sont freinés et permettent, par accumulation, de créer une dune. Une fois stabilisé, ce milieu naturel d'intérêt communautaire accueille une végétation patrimoniale typique comme l'Euphorbe des sables ou le Lis de mer, et offre un paysage naturel le long du littoral sableux.



› L'Argens, un fleuve riche de biodiversité

L'Argens, le plus long fleuve du Var avec ses 114 km, occupe une place centrale au sein de l'Embouchure de l'Argens. Il joue un rôle primordial dans le fonctionnement écologique si particulier du site Natura 2000 car il est à l'origine de la physionomie de la plaine alluviale. Il conditionne également, du fait de l'inondabilité du secteur, les activités socio-économiques présentes sur tout le territoire de la Basse Vallée de l'Argens.

Sa végétation de rive (= ripisylve) constituée de formations boisées, buissonnantes et herbacées, s'étend de part et d'autre sur tout son linéaire. Les rôles de la ripisylve sont nombreux dont celui d'être le support de continuités écologiques (= les voies de déplacement et de chasse pour la faune sauvage).

Elle assure également l'ancrage et la protection physique des berges contre l'érosion lors des crues du fleuve et joue un "effet tampon" lors de son débordement.

*De haut en bas:
Héron pourpré / Martin pêcheur d'Europe /
Flamant rose sur la lagune*



› L'agriculture, une activité locale ancestrale

L'ancien delta du fleuve Argens avec ses nombreux dépôts d'alluvions lors de ses différentes crues ont permis à la plaine agricole d'être l'une des terres les plus fertiles d'Europe. Ses nombreuses spécificités agronomiques ont permis d'accueillir des activités agricoles variées : grandes cultures,

cultures maraîchères, arboriculture, viticulture, ainsi que du pâturage et des activités d'horticultures et de pépinières. Cette diversité met en valeur le rôle primordial de l'agriculture locale dans la plaine alluviale de l'Argens.



Tortue Caouanne juvénile

› Le milieu marin, discret mais plein de surprises

La partie marine du site "Embouchure de l'Argens" couvre 187 hectares dans le Golfe de Fréjus. Située entre la Base Nature et le port de Saint-Aygulf, elle s'étend jusqu'à 800 mètres au large des plages littorales.

Cette bande marine intègre une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique marine (ZNIEFF) abritant une plante marine remarquable et protégée : la Cymodocée.

Le milieu marin héberge des espèces de poissons reconnus d'intérêt communautaire comme l'Alose de Méditerranée ou la Lamproie marine. Ce secteur est également favorable à la tortue Caouanne, véritable emblème du territoire, venue y pondre ses œufs. Au-delà de l'aspect naturel, cette partie du site Natura 2000 est un élément important de l'activité socio-économique de l'agglomération avec les nombreuses activités nautiques s'y déroulant.

› En apprendre plus pour mieux gérer

L'état de conservation des habitats et espèces naturels est mesuré par des suivis scientifiques et techniques : la Cistude d'Europe, la Lagune méditerranéenne, la faune piscicole, la cartographie de la végétation, la qualité de l'eau, etc... Les connaissances acquises participent à la préservation de ces milieux et espèces et permettent de mieux gérer la fréquentation du public.



Cistude d'Europe



Platelages

› Aménager pour mieux gérer

Pour assurer l'accueil du public dans ces espaces naturels remarquables, des planchers surélevés (= platelages) ou des observatoires ont été installés sur certains secteurs des étangs de Villepey. Ces

aménagements canalisent le flux de visiteurs en préservant au mieux les habitats naturels du piétinement. Ils rendent ainsi le cadre de promenade plus agréable tout en facilitant l'observation naturaliste.

› Sensibiliser le public pour valoriser le territoire

Sensibiliser le public à l'environnement est une mission importante. L'intérêt est de faire prendre conscience des richesses naturelles présentes sur le territoire auprès de la population locale, que ce soit par des visites guidées, la tenue de stands, la réalisation de chantiers participatifs ou l'encadrement de scolaires d'écoles élémentaires. L'organisation des Journées Mondiales des Zones Humides ou de la Fête de la Nature sont notamment l'occasion de mener à bien des actions concrètes sur



le terrain et de susciter l'intérêt de différents publics.

› Comment l'Homme agit pour la Nature ?

Désigné au titre de la Directive Européenne "Habitats, Faune, Flore", et avec un périmètre de 1380 hectares, ce site a obtenu le statut de Zone Spéciale de Conservation (ZSC) le 12 août 2015. Il concentre de nombreuses richesses naturelles au sein de cinq zones écologiquement distinctes, constituant ainsi une grande mosaïque de milieux naturels spécifiques.

Les Étangs de Villepey avec leur lagune méditerranéenne, les plages et dunes de sable, le fleuve Argens avec sa ripisylve, la plaine agricole et enfin le milieu marin, recèlent de grandes richesses naturelles patrimoniales qu'il est primordial de conserver dans un bon état écologique afin de pouvoir les transmettre aux générations futures. Pour y parvenir, tout en conciliant au mieux les activités socio-économiques existantes, la gestion de ce site Natura 2000 passe par la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) présentant les enjeux de conservation identifiés et les mesures de gestions nécessaires aux habitats et espèces naturels reconnus d'intérêt communautaire européen.

› Les étangs de Villepey et sa lagune méditerranéenne, un patrimoine naturel exceptionnel

Les Étangs de Villepey sont la propriété du Conservatoire du Littoral. Sa gestion est confiée, par convention, au Service Biodiversité d'Estérel Côte d'Azur Agglomération. S'étalant sur une superficie de 271 hectares, ils forment une des seules zones humides littorales entre la Camargue et l'Italie. Constitués par des milieux naturels extraordinairement diversifiés, ils



forment le secteur naturel le plus riche du site. La particularité des échanges permanents entre eaux douces et eaux salées garantit le maintien d'un milieu naturel saumâtre, la Lagune méditerranéenne. Celle-ci est un support de nombreux cortèges floristiques et faunistiques spécifiques, reconnue d'intérêt communautaire prioritaire à l'échelle de l'Europe. Ces éléments naturels participent au caractère paysager exceptionnel du site Natura 2000 Embouchure de l'Argens.

› Les bonnes pratiques

- | | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">– Stationnez votre véhicule aux emplacements prévus.– Restez sur les sentiers ou chemins balisés.– Tenez votre chien en laisse. | <ul style="list-style-type: none">– Ramenez avec vous tous vos déchets.– Ne nourrissez pas les oiseaux, même avec du pain.– Ne touchez pas de plantes, ni d'animaux sauvages. | <ul style="list-style-type: none">– Ne fumez pas et n'allumez aucun feu.– Ne faites pas de bruit. Respectez la quiétude des lieux. |
|---|---|---|

› Risque incendie

Entre le 21 juin et le 30 septembre, l'accès aux massifs forestiers est réglementé. En fonction des conditions météorologiques et de sécheresse, un bulletin de classement du risque est établi par la préfecture du Var, pour chaque massif du Var.

Consultez la carte du risque incendie: www.var.gouv.fr

La carte est actualisée chaque jour avant 19 h 00 pour la journée du lendemain.

Est+érel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

DIRECTION ENVIRONNEMENT ET TRANSITIONS
SERVICE BIODIVERSITÉ

Tél. 04 83 09 8108

natura2000@esterelcotedazur-agglo.fr



esterelcotedazur-agglo.fr/environnement/les-sites-natura-2000/




**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*
**Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement**
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR


**PRÉFET
DU VAR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**REGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE – Utiliser la poubelle de recyclage « papier »

© Service communication 2023 - Photos: LES AILES DU SOLEIL, A. ABBA, K. BERGERON, G. BIANCHI, F. JAVEL, S. CHAVIN, ISTOCK